49me année — N° 127 · Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION · Lundi 2 juin 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	38.—

Nous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
Canton : 1re insertion 25 cent. / les suivantes 15 c. — Suisse . . . 35 c. — Etranger . . . 70 c. — Réclames . . . 1 fr. — la ligne ou son espace

Nouvelles du jour

Les points de vue nouveaux concernant la solution de la question de Fiume.

Les discussions entre Alliés sont plus ardentes que jamais à la conférence de Paris. M. Bratiano, chef du gouvernement roumain, *prétend qu'on ne donne pas à la Roumanie* tout ce à quoi elle a droit au point de vue linguistique. Le conflit de l'Adriatique qu'on dit encore une fois virtuellement clos ne l'est pas encore. Des journaux italiens recommencent une campagne contre M. Orlando, parce qu'il aurait accepté que Fiume ne fût pas à l'Italie. M. Orlando n'accepterait pas que cette ville *fût mise sous le contrôle* de la Société des nations. Les Yougo-Slaves se plaignent *qu'on ait donné à Fiume* un arrière-pays purement slave. Les Italiens, pour une autre raison, réclament qu'on ait fait cet arrière-pays trop grand, parce qu'ils craignent que, dans quinze ans, lorsque Fiume devra, par un plébiscite, se prononcer pour l'Italie ou la Yougo-Slavie, les populations slaves des environs ne noient la volonté du Fiume italien.

***

Les Italiens sont entièrement satisfaits de la façon dont la conférence de la paix a tracé leur frontière du nord. Le pacte de Londres leur avait attribué le Trentin jusqu'au Brenner et le bassin de l'Isonzo jusqu'au delà de Pontebba (en allemand : Pontafel). La conférence de Paris vient d'ajouter à ces territoires la vallée de Sexten et la conque de Tarvis. Du point de vue militaire, écrit le *Corriere della Sera*, la nouvelle *frontière est parfaite. La haute barrière* des Alpes sépare désormais l'Italie des pays allemands et rend extrêmement improbable toute incursion militaire des gens du Nord dans la plaine du Pô. *La possession de la* vallée de Sexten permet à l'Italie de garder les deux côtés du seuil de Toblach et d'éviter de ce côté tout enveloppement. La porte de Toblach, une des plus dangereuses des Alpes, est ainsi solidement fermée.

La possession de la conque de Tarvis permettra de relier directement le port de Trieste, par Goritz et Tolmino, à l'Autriche allemande. Pour cela, les Italiens n'auront qu'à faire un tronçon de voie ferrée qui, de Tolmino, remontera l'Isonzo supérieur et ira rejoindre à Tarvis la grande ligne internationale *de Pontebba*.

Cette rectification de la frontière italienne a une grande importance pour l'avenir de Trieste et la défense militaire du pays.

Il n'y a qu'une ombre au tableau, et elle est bien noire. C'est que l'Italie, en reculant sa frontière jusqu'au Brenner, va annexer 180,000 Allemands. On a sacrifié le principe des nationalités et de libre décision des peuples au principe de la sécurité nationale. Les Tyroliens protestent contre cette décision de la conférence de la paix et personne ne semble les avoir entendus, alors qu'on dispute à *l'Italie la ville de Fiume*, dont la grande majorité de la population demande à être italienne. Ce sont là des inconséquences de la diplomatie. *Le Corriere della Sera* avoue que l'annexion du Tyrol allemand va soulever des problèmes administratifs et politiques fort délicats.

***

On mande de Rome à *l'Italia* de Milan des détails intéressants sur les graves incidents *qui ont déterminé* le nonce de Munich à venir s'établir en Suisse. Vers la fin du mois d'avril, le général Seidler, accompagné de son adjudant, pénétra *dans la résidence du* nonce et prétendit se faire livrer l'automobile de la nonciature. La demande était accompagnée de menaces à main armée. Mgr Pacelli se réclama de l'exterritorialité de la nonciature et d'une déclaration écrite du commissaire pour les affaires étrangères de la république soviétiste. Ce fut inutile. L'automobile fut réquisitionnée ; si elle a été restituée plus tard, ce fut uniquement parce qu'il fut impossible de la faire fonctionner. La presse catholique bavaroise a fait bonne justice de cet acte de violence. On a toutefois fait remarquer *qu'on n'en voulait pas au* nonce. Les autorités militaires avaient besoin d'automobiles et elles s'emparèrent de celle de la nonciature, comme de n'importe *quelle automobile privée*.

Un autre fait, beaucoup plus grave, s'est produit après la défaite des spartaciens. Un soir, l'auditeur de la nonciature, Mgr Schioppa, venait de faire de la lumière dans ses appartements lorsqu'une pluie de balles s'abattit contre les fenêtres et les parois de sa chambre. Aucune n'atteignit Mgr Schioppa, qui s'était aussitôt jeté à terre. Un officier avec le revolver au poing et plusieurs soldats apparurent immédiatement, affirmant que des spartaciens étaient cachés dans la nonciature et demandant à faire une perquisition. *L'officier* soutenait que des coups de feu étaient partis de la nonciature *et qu'il avait perdu quatre hommes. Les* perquisitions ne donnèrent aucun résultat. On trouva bien, le lendemain, des douilles de cartouches dans le jardin, ce qui prouvait que quelque spartacien s'y était caché et avait tiré sur les troupes gouvernementales. Quoi qu'il en soit, le chef du gouvernement présenta ses excuses au nonce.

La ville de Munich fut d'ailleurs pendant quelques jours un véritable enfer. Un des *bombardements de la ville par les troupes régulières dura bien vingt-sept heures.*

C'est à la suite de ces incidents que le Saint-Père invita le nonce, dont la santé laissait à désirer, à se rendre en Suisse. C'est une légende odieuse de répéter, comme l'ont fait certains journaux, qu'il a déserté son poste au moment de la révolution.

Mgr Schioppa, auditeur de la nonciature, est en ce moment en congé régulier à Rôme. A la *nonciature de Munich fonctionne* encore comme chancelier un capucin bavarois, qui a déjà rendu de grands services au nonce pendant la guerre en s'occupant des prisonniers.

***

M. Wilson, dans un de ses discours, a grandement flatté la démocratie, en disant que la vision de ce qui est nécessaire pour *entreprendre les grandes réformes* a rarement été accordée aux chefs des nations et que les peuples seuls ont eu la nette perception de leurs besoins politiques.

Dans le dernier numéro des *Annales*, le psychologue social Gustave Le Bon s'élève contre cette appréciation, qui constitue, selon lui, une erreur choquante. « Qu'une collectivité, dit-il, voie plus juste que des individus isolés, cela est une conception absolu*ment contraire aux lois bien connues au*jourd'hui de la psychologie des foules. » M. Gustave Le Bon prouve son assertion par les événements actuels et signale, par exemple, que la nation allemande avait une vision si peu juste de ses intérêts, qu'elle a poussé à la guerre avec enthousiasme et que c'est avec un même enthousiasme que le peuple russe a accueilli la révolution bolchéviste, qui devait le ruiner.

La démonstration de M. Gustave Le Bon devient piquante lorsqu'il s'occupe des Etats-Unis. La nation américaine n'aurait jamais songé à se lancer dans la formidable aventure de la guerre européenne et elle se serait contentée des avantages immédiats de vendre très cher ses marchandises aux belligérants, si M. Wilson n'avait pas pensé pour elle et compris que son grand pays sans armée et sans marine, toujours menacé par le *Japon*, gagnerait à être entraîné à la guerre, parce qu'il se trouverait ainsi prêt à résister, un jour, victorieusement aux entreprises belliqueuses du Japon.

Voilà ce que M. Wilson a songé le premier et voilà tout ce que le peuple américain pense aujourd'hui avec lui, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par une citation d'un grand journal des Etats-Unis, le *Sun*, qui *dit* :

« Il est certain que les Américains ne se sont pas plongés dans la bataille uniquement par amour de l'humanité. Nous avons franchi l'Atlantique pour aider à sauver la France et l'Angleterre, car, si elles avaient été vaincues, c'eût été notre tour d'être attaqués et il y a de grandes chances que nous aurions été perdus, nous aussi. En conséquence, c'est donc pour nous sauver nous-mêmes que nous avons traversé l'Atlantique. »

Le nouvel évêque de Sion

Nous avons reçu la dépêche suivante :

Rome, 31 mai 1919.

L'Osservatore romano annonce aujourd'hui que le Souverain Pontife a nommé, comme évêque de Sion, en remplacement de feu Mgr Abbet, M. l'abbé Victor Bieler, chancelier épiscopal.

***

M. le chancelier Bieler, qui vient d'être élevé au siège episcopal de Sion, est né à Brigue en 1881. Il n'a donc que 38 ans et sera le plus jeune membre de l'episcopat suisse. M. l'abbé Victor Bieler est issu d'une excellente famille chrétienne, dans laquelle les vocations sacerdotales sont de tradition. Un frère de M. le chancelier Bieler est vicaire de la paroisse de Brigue-Glis. Deux de *ses oncles maternels sont entrés dans la* congrégation des chanoines du Grand-Saint-Bernard ; l'un d'eux vit encore et remplit les fonctions d'auxiliaire à Orsières. Un autre oncle du nouvel évêque appartient à l'Ordre des Capucins et y a rempli de hautes charges : c'est le P. Théodore Borter, qui fut pendant vingt ans secrétaire général du Rme Père Bernard Christen, pendant le généralat de celui-ci et que la voix publique désignait comme le successeur de l'évêque de Stauropolis ; mais, lorsque le Rme P. Bernard résigna sa charge et rentra en Suisse, son *fidèle collaborateur voulut*, lui aussi, revenir dans sa patrie ; il se dépouilla donc de ses charges et prit les pénibles fonctions de *Père des malades de la ville de Lucerne*, qu'il exerce encore à l'heure actuelle. Notons que, avant de prendre l'habit de saint François, le R. P. Théodore avait été chancelier de l'évêché de Sion, comme son neveu devait l'être plus tard.

On voit que celui qui devait devenir le chancelier puis le successeur de l'évêque de Sion avait dans sa famille les exemples les plus propres à l'attirer dans le service de *Dieu*. Il *fit ses études* classiques *aux collèges* de Brigue et de Sion et son cours de théologie à Innsbruck. C'est en 1907 que M. l'abbé Bieler fut ordonné prêtre. Bientôt après, Mgr Abbet, évêque de Sion, l'appela au poste de chancelier épiscopal. Collaborateur zélé et intelligent de son évêque, M. le chancelier Bieler fut le bras droit de Mgr Abbet pendant les dernières années du règne de celui-ci. Depuis la vacance du siège, il administrait le diocèse, de concert avec le Rme Vicaire capitulaire, M. le chanoine Meichtry.

M. le chancelier Bieler s'est acquis la rép*utation d'un prêtre profondément pieux, d'un* esprit éclairé et plein de ressources et d'un habile administrateur. Quand la mort du vénéré Mgr Abbet eut rendu le siège vacant, M. le chancelier Bieler parut, entre les dignitaires ecclésiastiques distingués dont s'honore le Valais, celui sur lequel il y avait le plus de probabilité que se fixerait le choix du Saint-Père.

Tout le diocèse sédunois applaudira la nomination de Mgr Bieler, dont la personnalité est également agréable aux deux parties, française et allemande, du diocèse. Comme chancelier, M. Bieler a manifesté une impartialité et un tact des plus délicats et sa gestion a recueilli d'unanimes hommages. Il parle parfaitement le français et l'allemand.

On sait que la question de la nomination de l'évêque de Sion a donné lieu, cette fois, à de délicates négociations, le Saint-Siège s'étant trouvé dans le cas de faire application des prescriptions du nouveau droit canonique, en vertu desquelles il devait évoquer exclusivement à lui cette nomination. La nécessité de régler cette question de principe et le vif désir qu'avait le Souverain Pontife de le faire en gardant les ménagements les plus courtois pour l'autorité civile valaisanne, ont été cause que la vacance du siège a été fort longue. Après que le Saint-Siège eut fait connaître son prononcé sur la question fondamentale, par lettre du 30 décembre 1918 que nous avons publiée à l'époque où il en fut donné connaissance au Grand Conseil valaisan, les pourparlers se poursuivirent encore quelque temps, l'autorité politique valaisanne ayant énoncé certains desiderata connus par les débats de la session de mai de l'Assemblée législative et *que nous avons reproduits l'autre jour.*

Le Saint-Siège, comme marque de déférence à l'égard des pouvoirs publics du Valais, a voulu attendre que la réponse par laquelle il clôturait définitivement ces *pourparlers fût aux mains du Grand Conseil*, pour procéder à la nomination du nouvel évêque. C'est le 26 mai que cette nomination a été faite.

Avec tous les diocésains de Sion, nous présentons à Mgr Bieler nos respectueuses félicitations et nos vœux les plus vils pour que Dieu daigne bénir son épiscopat et donner au nouveau Pasteur la consolation de gouverner longtemps et paisiblement le peuple excellent de son diocèse.

Démission du colonel Wildholz

Le colonel Wildholz, commandant du 2me corps d'armée, a donné sa démission. Voici la lettre qu'il a adressée, en date du 29 mai, au chef du Département militaire :

« *Monsieur le conseiller fédéral,*

« Ces derniers temps ont contribué à renforcer ma conviction qu'il est indispensable à l'avenir et à la prospérité de notre pays de réaliser des réformes fondamentales dans notre vie publique.

« Il m'apparaît *toujours plus que les améliorations qui s'imposent actuellement dans* le domaine social, économique et militaire ne seront possibles en temps utile qu'après une réforme gouvernementale et administrative qui réponde mieux au sens pratique de notre peuple.

« Je suis donc arrivé à la persuasion que le poste où mes modestes forces pourront être le plus utiles à mon pays n'est plus le commandement du deuxième corps d'armée, mais que mon devoir est de me vouer au mouvement populaire qui s'est donné pour tâche la préparation de ces réformes urgentes.

« C'est pourquoi je me permets de vous prier d'accepter ma démission de commandant du deuxième corps d'armée et de vous informer en même temps que je me suis mis comme collaborateur permanent à la disposition de la Ligue suisse pour les réformes de l'après-guerre.

« Comme il me paraît que la conduite rapide de cette nouvelle tâche est dans l'intérêt général du pays, je vous serais très reconnaissant de donner suite le plus rapidement possible à ma demande.

« Pour éviter dès maintenant tout malentendu, je désire préciser ici que ma démarche n'a aucun rapport avec le changement prévu du chef de l'état-major général. J'ai déjà déclaré il y a plusieurs mois au colonel commandant *de corps Sprecher von Bernegg et au colonel*-divisionnaire Souderegger que je considère la nomination de ce dernier comme extrêmement favorable à notre armée. Je crois l'aider plus efficacement dans l'énorme tâche qui l'attend, en consacrant toutes mes forces aux tendances régénératrices de ce mouvement, qui répond si complètement aux aspirations d'un si grand nombre de nos concitoyens, car je suis persuadé que les réformes indispensables dont nous parlions plus haut ne pourront être réalisées que par le peuple lui-même.

« Je n'oublierai jamais la confiance amicale que vous et le Conseil fédéral m'avez sans cesse témoignée et vous en exprime ici toute ma gratitude.

« Agréez, Monsieur le conseiller fédéral, l'assurance de ma considération très distinguée.

Wildholz,
colonel commandant de corps. »

***

La lettre de démission du colonel Wildholz a tous les caractères d'un manifeste politique. Elle causera le plus profond étonnement. En somme, M. Wildholz renonce à son commandement et à la carrière militaire pour se livrer à la politique dans les rangs d'une Ligue dont nous ignorons le programme. Sa lettre a quelque chose d'une déclaration de guerre au régime actuel.

Si la lettre du colonel surprend, comme un coup de théâtre, il est certaines choses que l'on savait et qui pourraient peut-être l'expliquer.

On se rappelle que, au procès du comité d'Olten, à Berne, le député socialiste Müller fit état d'un prétendu rapport du général sur les affaires de Zurich, rapport où le général faisait figure de Machiavel voulant provoquer l'effusion du sang, afin d'avoir un prétexte pour terrasser le parti socialiste.

Or, ce rapport aurait été livré à M. Müller par le fils aîné du colonel Wildholz, qui se serait servi d'une *copie détenue par son père*. Le rapport aurait subi certaines déformations afin de lui faire produire plus d'effet.

Le fils Wildholz est un disciple du pasteur Ragaz et le fondateur d'une société d'étudiants socialistes. Il est secrétaire de la Ligue pour les réformes d'après-guerre, à laquelle le colonel *vient de faire* publiquement adhésion.

M. Wildholz fils a été convoqué au Département militaire et a refusé de s'y rendre. Il y a été cité de nouveau pour aujourd'hui, militairement.

La lettre de M. Wildholz père, coïncide avec cette citation. Le colonel prendrait donc le parti de son fils.

LE TRAITÉ DE PAIX

A la Chambre française

Le Journal de Genève reçoit de son correspondant de Paris les informations suivantes :

« La Chambre a décidé de nommer une commission spéciale de soixante membres, qui sera chargée d'examiner le traité de paix.

« La commission sera nommée par les groupes politiques, qui choisiront leurs délégués au prorata de leur *importance numérique*.

« La commission aura un rôle pratique assez limité. En cette matière, le Parlement ne peut qu'accepter ou rejeter en bloc : les modifications ne sont pas possibles. Il est certain que la commission recommandera l'acceptation et que la Chambre votera le traité.

« *La Chambre n'a guère besoin de se presser.* Le gouvernement ne semble pas avoir l'intention de lui communiquer le texte intégral du traité avant sa signature. La ratification parlementaire ne paraît donc pas devoir intervenir avant le milieu de juillet, si aucun incident ne se produit, et elle pourrait subir un retard au cas où l'Allemagne ferait un simulacre de résistance. »

Départ de délégués allemands

Versailles, 1er juin.

(Havas.) — Le financier Urbig, les conseillers Arnim, Himmelsbach et Frankel, cinq membres subalternes de la délégation allemande et deux courriers sont partis à 21 h. 30 samedi soir pour l'*Allemagne*.

La conférence de Paris

Paris, 1er juin.

(Havas.) — Samedi après midi, au cours d'une séance secrète au quai d'Orsay, les délégués à la conférence de la paix des puissances qui ont déclaré la guerre à l'Autriche ou qui sont issus de l'ancien empire austro-hongrois, ont formulé leurs observations au sujet des conditions de paix. M. Bratiano s'est élevé contre les dispositions du traité, qui prévoit diverses minorités politiques ou religieuses contenues dans les États nouveaux ou agrandis de l'Europe centrale, la Pologne, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie, qui seront placés sous la protection de la Société des nations. M. Bratiano a fait valoir que l'intervention de la Société des nations dans leurs relations avec ces minorités porterait atteinte à la souveraineté *des nations de l'Europe centrale. Il a fait observer* qu'une intervention n'est pas prévue pour les minorités ethniques à l'intérieur des territoires des grandes puissances. Il indique que cette mesure constitue une défiance à l'égard des petites nations.

M. Clémenceau s'est attaché à réfuter cette *thèse*. Puis M. Wilson, *dans son intervention* de haute pensée, a démontré que l'égalité des nations était parfaitement sauvegardée. MM. Paderewski et Kramarcz se sont ralliés finalement au texte proposé par le délégué de la Yougo-Slavie, sous réserve des modifications dans la forme du texte, qui sera vraisemblablement accepté par le conseil des Quatre, qui en délibéra dès hier soir.

Les quatre chefs de gouvernement ont examiné hier matin le contre-projet allemand et en ont renvoyé, pour avis, divers chapitres aux commissions compétentes.

Le matin et le soir ont eu lieu deux séances de la commission chargée d'arrêter les dispositions de détail de l'occupation militaire de la région du Rhin, qui devront entrer en vigueur après la signature de la paix. Y assistaient notamment le maréchal Foch, le général Weygand et M. Loucheur pour le France, le général Wilson pour l'Angleterre, le général Diaz pour l'Italie et le général Bliss pour l'Amérique.

La famille d'Henry Bordeaux

On nous écrit :

La *Liberté* a relaté l'élection de M. Henry Bordeaux à l'Académie française. M. Henry Bordeaux est originaire de Thonon. Son père exerça, *pendant de nombreuses années, avec distinction*, la profession d'avocat dans cette ville. De tous les points du département, on venait le consulter et mettre à contribution sa science juridique. On le savait magistrat laborieux, consciencieux, et c'est ce qui lui conciliait les sympathies de la population et attirait les gens à son étude. Ma*gistrat érudit, il était aussi et surtout*, dans la vie privée comme dans la vie publique, un chrétien, un catholique croyant et pratiquant. Son fils, qui vient d'être l'objet d'une si haute distinction, marche sur ses traces. Il continue la lignée des de Maistre, du cardinal Gerdil, de

Mgr Dupanloup et de tant d'autres qui ont illustré la Savoie, leur chère patrie.

J. D.

Conférence d'un officier allemand

Le capitaine von Beerfeld, qui s'était vu interdire deux fois de prendre la parole, a été autorisé à parler, la semaine dernière, en Allemagne, des origines de la guerre. L'orateur a rejeté toute la responsabilité de la guerre sur le gouvernement de Guillaume II et a déclaré publiquement que l'Allemagne était seule responsable.

L'orateur a cité de longs extraits du Livre Blanc et il a affirmé que tous ces documents avaient été falsifiés.

« Depuis l'année 1913, dit l'orateur, l'Allemagne n'a pas cessé de pousser à la guerre ; c'est elle qui a poussé l'Autriche à adresser son ultimatum à la Serbie. La mobilisation russe a eu lieu un jour après que des patrouilles allemandes avaient franchi les frontières de la Prusse orientale. L'Angleterre s'était toujours montrée disposée à la paix. L'Allemagne a réduit à néant tous les véritables efforts d'un pacifiste comme Grey. La déclaration de guerre de l'Allemagne à la France représente le comble du mensonge et de la duplicité. Les prétendus actes hostiles de la France — par exemple les bombes lancées sur Nuremberg, — sont de pures inventions. »

Le kronprinz et sa mère

L'agence Havas apprend d'Amsterdam que l'ex-kronprinz et l'impératrice Victoria-Augusta se sont rencontrés jeudi à Amersford, où ils ont déjeuné chez le général hollandais Fringel. Après le déjeuner, la mère et le fils ont eu une longue conversation. L'impératrice est rentrée ensuite à Amerongen et l'ex-kronprinz a regagné Wieringen.

Complot en Allemagne

Berlin, 31 mai.

La *Germania*, organe du parti du centre, publie des révélations sensationnelles sur un coup d'Etat qui aurait été préparé par les socialistes indépendants, alliés avec les spartakistes. Suivant le journal, les indépendants qui mènent contre le gouvernement une campagne très énergique depuis quelques semaines, ont pris toutes les mesures, afin de faire éclater dans tout l'empire une grève générale, le jour même où le gouvernement fera connaître sa décision relativement au traité de paix. Quelle que soit la décision prise, les indépendants s'efforceront de renverser le gouvernement.

Pas de bolchévisme en Bulgarie

Berne, 31 mai.

L'agence bulgare apprend de Sofia que les informations paraissant périodiquement dans la presse étrangère au sujet de manifestations *bolchévistes et d'agitation contre le roi sont dénuées de tout fondement.* La loyauté de la population et son attachement connu au roi se manifestèrent d'une façon inoubliable à l'occasion de Saint-Georges, fête des chevaliers de l'ordre de bravoure. D'autre part, il est notoire que la structure sociale de la Bulgarie et l'esprit du peuple bulgare sont deux remparts solides contre la vague bolchéviste.

Le débarquement grec en Asie mineure

Constantinople, 31 mai.

(Agence d'Athènes.) — Le patriarcat a remis aux représentants de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Italie une lettre les priant de transmettre à leurs gouvernements l'hommage de sa profonde gratitude pour l'occupation de Smyrne par des troupes grecques, « nouvelle preuve de justice en faveur des droits imprescriptibles de la nation grecque ». L'avance des troupes helléniques à l'intérieur du villayet de Smyrne continue sans incident. On annonce officiellement l'occupation d'Aivali. Un ordre complet règne partout.

La traversée de l'Atlantique en avion

Londres, 1er juin.

L'avion américain *N. C. 4*, parti de Lisbonne et qui a atterri au Ferrol (Espagne) est arrivé samedi à 14 heures à Plymouth (Angleterre).

Les événements de Russie

La relève des troupes dans le nord

On mande de Washington, 29 mai :

Le département de la guerre a reçu aujourd'hui un câble annonçant que la retraite des troupes américaine du front d'Arkhangel a commencé.

D'autre part, suivant un télégramme d'Arkhangel, en date du 26 mai, publié par le *Times*, des troupes anglaises sont arrivées dans la ville. Elles ont été reçues avec enthousiasme.

L'avance sur Pétrograd

Londres, 30 mai.

On télégraphie d'Helsingfors au *Times* :

D'après les nouvelles reçues de Reval, les troupes de la Russie du nord ont avancé leur aile droite le long de la rivière Louga, près de la voie ferrée de Pétrograd à Pskof. Mille prisonniers et des mitrailleuses ont été capturés ; des milliers de prisonniers détenus par les bolchévistes ont été délivrés. Les troupes bolchévistes du front de Mourmanie commencent à craindre que leurs communications avec Pétrograd ne soient coupées par les détachements de volontaires caréliens qui opèrent au sud des avant-gardes des troupes du général Maynard. Les rouges battent en retraite rapidement.

Le ravitaillement de Pétrograd

Le *New-York Herald* de l'autre matin annonce que, selon les déclarations de M. Herbert Hoover, huit navires américains sont en route pour Libau ou Reval avec environ 20,000 tonnes de vivres à destination de Pétrograd.

« Outre Pétrograd, nous nous préparons depuis plusieurs jours à prendre des dispositions analogues sur une plus petite échelle pour Riga. Cette ville de 300,000 habitants a été littéralement affamée le mois dernier ; les approvisionnements destinés aux armées avançant vers le sud pourraient suffire jusqu'à ce que le port soit débarrassé de ses mines. »

Les conditions des Alliés à Koltchak

D'après un télégramme de Washington, les gouvernements alliés et associés seraient prêts à fournir à l'amiral Koltchak des munitions et matériel aux conditions suivantes :

1° Il sera procédé à l'élection d'une Assemblée constituante, élue sur des bases démocratiques, aussitôt que le gouvernement de Koltchak aura pu s'établir à Moscou, à moins, toutefois, qu'on ne procède dès maintenant à la réunion de l'Assemblée constituante élue en 1917 ;

2° Il sera procédé aux élections des autorités municipales et des zémstvos dans la région occupée ;

3° Rien, dans la conduite de Koltchak, ne devra manifester l'intention de faire revivre les privilèges abolis de rang ou de classe. Les libertés civiles et religieuses devront être garanties ;

4° L'indépendance de la Finlande et de la Pologne sera reconnue ; toutes les contestations concernant les frontières de ce pays devront être portées devant la Ligue des nations ;

5° Si les tractations engagées par Koltchak avec les Estoniens, les Livoniens, les Lituaniens, les Caucasiens et les Transcapiens ne peuvent aboutir, la Ligue des nations sera appelée à trancher les difficultés survenues. En attendant qu'une solution intervienne, Koltchak s'engage à reconnaître l'autonomie de ces régions et les traités passés par celles-ci avec les Alliés ;

6° La Russie adhérera à la Ligue des nations aussitôt qu'elle aura pu se constituer sur des bases démocratiques ;

7° Koltchak devra se conformer aux engagements pris par lui concernant les dettes de la Russie dans sa déclaration du 27 novembre.

Un combat naval

Helsingfors, 1er juin.

(Havas.) — Le cuirassé bolchéviste *Petropawlosk* et trois autres bâtiments sont apparus au large de la côte de l'Ingermaland, à l'ouest de Krasnaja Gorga, et ont bombardé la côte. Sept vaisseaux de guerre apparurent et engagèrent le combat, qui dura 50 minutes, à l'issue duquel la flotte bolchéviste se réfugia à Cronstadt.

Helsingfors, 1er juin.

Les sept bâtiments qui ont engagé le combat avec la flotte bolchéviste sont des vaisseaux de guerre anglais.

La Finlande et les Soviets de Russie

Copenhague, 31 mai.

On télégraphie d'Helsingfors :

Le conseil de cabinet finlandais a décidé, au cours de sa dernière séance, de déclarer la guerre à la Russie des Soviets.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Une messe au Colisée

Une messe solennelle de *Requiem* a été célébrée au Colisée pour les éclaireurs catholiques d'Italie morts pendant la guerre. Mgr Bartolomasi, évêque de camp, officiait. Une foule nombreuse assistait à la touchante cérémonie. Parmi les autorités, on remarquait M. Meda, ministre des finances, plusieurs généraux, députés, conseillers communaux de Rome, etc., Mgr Bartolomasi a prononcé une émouvante allocution, rappelant les nombreux martyrs dont le sang a baigné l'arène du Colisée et les nombreux soldats de la dernière guerre qui ont versé leur sang pour la patrie.

Le président Pessoa à N.-D. des Victoires

Le président du Brésil, Mme Pessoa et sa fille ont assisté, hier dimanche, à 11 h. ½, à une messe célébrée à Notre-Dame des Victoires, à Paris, pour la prospérité du Brésil et l'heureux gouvernement du président élu.

Nouvelles diverses

Le Temps de Paris *apprend de Varsovie que* les troupes polonaises ont occupé Stanislau et désarmé les détachements ukrainiens qui y tenaient garnison.

— A la suite de la démission du prince Colonna, maire de Rome, toute la « giunte » communale de Rome a donné sa démission.

— Le conseil de cabinet à Bruxelles a décidé, dans l'intérêt de la moralité publique, de maintenir le régime de l'interdiction des jeux, même pour Ostende et Spa.

Confédération

La Suisse et la Ligue des nations

La commission fédérale d'experts chargée d'étudier la question de l'entrée de la Suisse dans la Ligue des nations est réunie à Berne.

L'accord avec l'Allemagne

La Nouvelle Gazette de Zurich dit que le nouvel accord économique avec l'Allemagne est dès maintenant conclu et n'attend plus que sa ratification. Il sera publié vraisemblablement cette semaine.

L'accord est conclu pour une durée de six mois. L'Allemagne a assuré à la Suisse 50,000 à 60,000 tonnes de charbon de la Ruhr, 250 wagons de sel de potasse et 125 wagons de poudre Thomas.

Les contre-prestations de la Suisse comprennent notamment des denrées alimentaires.

Hôtes princiers

Les princes Ferdinand et René de Parme et la princesse Louise, frères et sœur de l'ex-impératrice Zita, sont partis du château de Wartegg pour Prangins.

La revision constitutionnelle

La commission du Grand Conseil chargée d'examiner la question de la revision de la constitution s'est prononcée pour l'augmentation du nombre des conseillers d'Etat de sept à neuf et le gouvernement a adhéré aussi à l'introduction de la représentation proportionnelle pour l'élection du Conseil d'Etat.

Le 1er juin à Genève

La population genevoise a fêté avec enthousiasme, hier, l'anniversaire du 1er juin. Un cortège a parcouru la ville pour se rendre au monument du Port-Noir, où des couronnes ont été déposées. Ensuite a eu lieu la distribution de 6000 médailles aux soldats ayant pris part aux mobilisations de 1914 à 1918.

Les grèves

Les ouvriers du bâtiment de Bienne se sont mis en grève. Ils avaient demandé la semaine de 48 heures et 50 pour cent d'augmentation de salaire. Cette dernière revendication avait été ramenée au 30 pour cent. L'accord n'a cependant pu se faire. Aujourd'hui, la grève est complète.

Le suffrage féminin

L'assemblée générale annuelle de l'association suisse pour le suffrage féminin, réunie à La Chaux-de-Fonds, a voté une résolution demandant l'inscription dans la constitution fédérale du principe du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

Le monument du centenaire valaisan

Le Conseil d'Etat valaisan a fixé à dimanche prochain, 8 juin, la remise du monument du centenaire à la ville de Sion.

Nos bolchévistes

Le congrès des groupes communistes de Suisse, tenu à Bienne, a décidé la création d'un parti communiste suisse.

Platten

Un débat s'est élevé, à la Chambre finlandaise, au sujet de Platten. Le président des ministres a justifié l'arrestation et l'expulsion du conseiller national suisse.

Les plus ennuyés de l'aventure sont ceux qui, en Suisse, attendaient la manne dont Platten était porteur. Bien que les billets russes ne représentent aujourd'hui qu'une petite fraction de leur valeur nominale, il faut admettre que l'agitateur en avait assez pour arriver à un certain chiffre.

Un avion italien à Muralto

Un aéroplane italien est apparu sur le territoire suisse, près de Dirinella. La garde suisse a fait feu sur l'appareil, qui a atterri près de Muralto. Les deux aviateurs qui le montaient n'ont pas été blessés.

A l'office fédéral de l'alimentation

M. de Goumoëns, qui se trouvait en congé, vient de donner au Conseil fédéral sa démission définitive de ses fonctions de chef de l'Office de l'alimentation.

M. le Dr Kæppeli reprendra sans doute définitivement cette succession, M. Schwarz ayant fait connaître dès le moment de sa nomination qu'il ne pourrait assumer ces fonctions que jusqu'à la fin de juillet.

ARMEE SUISSE

Le régiment jurassien

La nouvelle du licenciement du régiment 9 est prématurée.

Si le service d'ordre, à Zurich, va être supprimé, ce ne sera pas avant le milieu de juin.

L'état sanitaire est excellent.

Cinq cas de grippe seulement ont été enregistrés.

Les mulets

Le Département militaire fédéral a écarté une requête du Conseil d'Etat valaisan demandant de conserver à Sion le dépôt de mulets de l'armée.

PETITE GAZETTE

Un nouveau poison

Le *New-York Times* donne des détails sur le poison le plus violent connu jusqu'à ce jour et que son inventeur, le professeur Lee Lewis, du service des Mines des Etats-Unis, faisait fabriquer à raison de trois tonnes par jour au moment de la signature de l'armistice, pour l'utiliser contre les Allemands.

Ce poison a été nommé la lewisite, du nom de l'inventeur.

Dix aéroplanes, dit le *New-York Times*, auraient pu transporter une quantité de lewisite suffisante pour faire disparaître de Berlin toute trace de vie animale ou végétale.

La production d'un jour de ce poison suffirait pour tuer tous les habitants de New-York.

Une seule goutte versée sur la main pénétrerait dans le sang, atteindrait le cœur et causerait la mort, après une terrible agonie. Des précautions extraordinaires ont été prises pour garder l'invention secrète.

Une usine a été spécialement construite près de Cleveland, dans l'Ohio, pour la fabrication. Tout ouvrier, en y entrant, était tenu de signer l'engagement de ne pas en sortir avant la fin de la guerre.

Le *New-York Times* oublie de dire comment il concilie le projet Lewis avec le droit des gens qui interdit de faire mourir la population civile qui n'est pas belligérante.

Echos de partout

M. CLÉMENCEAU VU DE LA CHINE

Voici la notice qu'un journal chinois, le *Tsong Che Pao*, publie sur le président Clémenceau *(Ke le mang so*, en chinois) :

« Le président du Conseil des ministres français, M. Georges Clémenceau, est un fervent catholique. Il est né en 1841, dans la ville de Vendée. Il approfondit d'abord la médecine. En 1870, il entra dans la magistrature. Jadis maire de Paris, il est le leader des journalistes et des hommes politiques français. Deux fois président du Conseil, il est en charge depuis novembre 1917. C'est, avec le maréchal Foch, l'homme le plus méritant de toute la guerre. On prétend que sa majesté surpasse celle d'un empereur. Aussi, le président Wilson et M. Lloyd George l'ont-ils proposé pour présider la Conférence de la paix. »

MOT DE LA FIN

Au restaurant :

— Cinq francs ? une omelette au sucre ! Je trouve que c'est joliment salé...

— Le chef aura dû se tromper... C'était sans doute une omelette au sel.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Catastrophe de chemin de fer

Suivant des informations de Budapest, une catastrophe de chemin de fer s'est produite à la station de Bender (Hongrie). Seize wagons ont été détruits. On a retiré 11 morts et 40 blessés, pour la plupart des officiers français et anglais.

Un veau mange 27.000 francs

Un cultivateur de la région d'Issoire (Puy-de-Dôme, France), avait caché 27,000 francs en billets de banque dans son étable, pour les mettre à l'abri des voleurs. Cependant, ce n'est pas un voleur qui survint, mais un veau, qui, trouvant la cachette, avala avec satisfaction les beaux et bons billets.

Surpris sur le fait, on lui fit bien voir que seule la mort était capable d'expier un pareil forfait et on fit des recherches dans son estomac, nouveau coffre-fort ; on n'y trouva, hélas ! que des débris informes.

Accident d'aviation

Dans la matinée de samedi, à Issy-les-Moulineaux, près de Paris, un avion a fait une chute d'une soixantaine de mètres. L'appareil s'est écrasé sur le sol. Le pilote Effer a été relevé dans un état désespéré ; le mécanicien Jourdan qui avait été le mécanicien de Nungesser a été tué sur le coup.

Incendie d'une fabrique

A la suite d'un incendie dans une fabrique d'explosifs à Haeren (Belgique), une formidable explosion s'est produite, détruisant plusieurs usines et maisons environnantes, notamment un dépôt de vivres pour l'armée, qui a été incendié.

---

33 Feuilleton de LA LIBERTÉ

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Hélène resta silencieuse une seconde ; puis avec effort :

— Oui, ce serait bon, de nous voir librement, sans entraves, sans difficultés ; mais ce n'est pas possible... Jean, allez à Douarnenez... Ce sera plus sage...

— Vous voulez que je vous quitte ?...

Il hésitait, mais la question lui jaillit des lèvres.

— Que je vous quitte pour le bien de Simone ?

— Non, pas à cause de Simone... mais pour moi-même.

— Pour vous ? Que voulez-vous dire ? Qu'y a-t-il ?

De nouveau, elle garda le silence. D'un geste distrait, elle avait arraché une feuille d'un arbuste et elle la tordait fiévreusement entre ses doigts.

— Hélène, je vous en supplie, dites-moi ce qui vous agite ainsi.

— Quelques paroles qui ont échappé à Henriette et qui m'ont fait mal ! ah ! bien mal !.... Aurais-je pensé jamais que vos visites chez moi pourraient être mal interprétées ! Ah ! je ne puis supporter cette idée que mon nom a été prononcé comme j'ai entendu prononcer celui de certaines femmes...

Une colère étincela dans les yeux de Jean.

— Qui a osé se permettre...

— De s'étonner de vos attentions pour moi ?... Ah ! Dieu, que sais-je ? Personne et tout le monde... C'est ma faute, après tout ! J'aurais dû avoir plus grand soin de ne provoquer aucune critique. Mais j'avais la stupide confiance de me croire à l'abri de toute médisance... A cette heure, je suis avertie... Jean, ne restez pas à Dinard tandis que les autres s'en vont... Je vous en prie...

— Pauvre, pauvre amie ! murmura-t-il, faut-il que vous souffriez à cause de moi maintenant ?

Au hasard, il fit quelques pas sur la terrasse. Puis il revint vers elle ; et alors elle eut l'impression qu'il avait pâli. Jamais ses traits n'avaient eu plus marquée leur expression de résolution fière.

— Hélène, fit-il, et sa voix monta très grave, ne pensez-vous pas que vous feriez mieux d'annoncer hautement à tout le monde que, depuis bientôt quatre mois, j'ai l'espoir que vous deviendrez ma femme ?

Il l'enveloppait de son regard loyal et il rencontra le sien où venait de s'allumer une flamme mystérieuse, l'éclair d'une joie triste... Car c'est une joie pour les âmes très nobles de trouver en ceux qu'elles aiment la même noblesse.

— Merci, Jean, murmura-t-elle ; merci... Mais quelle créature égoïste serais-je donc si, en ce moment, dans les circonstances où je me trouve, quand je ne vois plus bien clairement ce que je dois faire, j'acceptais votre générosité ?

— Ne parlez pas de générosité, Hélène... Rien de pareil ne peut exister entre nous.

— Et quel autre moi, mon Dieu, pourrais-je employer ? Non, mon ami, à cette heure, je n'ai pas le droit d'engager votre avenir. Donnez-moi jusqu'à l'automne, comme je vous l'ai demandé. Alors, à ce moment, nous verrons ce qu'il sera plus sage de faire. Aujourd'hui, Jean, je ne désire qu'une chose... Aidez-moi à ne donner aucune prise à la moindre calomnie.

Quelle lassitude infinie trahissait son accent, et quelle détresse il devinait en elle ! Alors, très doucement, il lui dit, envahi lui-même par une tristesse pénétrante :

— Je ferai ce que vous désirez, ma bien chère amie. J'irai, moi aussi, à Douarnenez, puisque vous le souhaitez ; et je vous laisserai sans crainte, vous sachant avec votre enfant... et aussi avec votre petite amie Odette...

...Le jour même, Mme d'Arlaud, ravie, avait la certitude que Jean de Bryès viendrait comme elle le voulait.

XII

La taille emprisonnée dans sa veste de voyage, le voile de gaz relevé autour du chapeau, nimbant son visage, Odette écrivait rapidement quelques lignes, penchée sur le petit bureau de sa chambre d'hôte.

« Mon Hélène chérie,

« Nous voici depuis hier à Douarnenez, après une semaine de pérégrinations plus charmantes les unes que les autres. J'espérais avoir enfin le temps d'une vraie causerie avec vous ; mais je ne m'appartiens pas, vous le savez, ma chère grande amie. Il m'a fallu suivre le mouvement général, et j'ai à peine un instant pour vous griffonner un mot ce matin avant de partir pour la pointe du Raz, pour vous dire au moins que j'ai pensé à vous, partout, sans cesse, durant ce voyage qui continue à être pour moi un rêve exquis... et tellement inattendu ! Quelquefois je me demande encore comment il se fait que maman se soit décidée à m'emmener, juste à la dernière minute... Peu m'importe, après tout, il suffit qu'elle soit venue, cette minute qui a décidé de mon départ. Nous sommes en ce moment dans la vraie Bretagne, celle où l'on ne parle pas français, où Bretons et Bretonnes ont encore leurs costumes, où, dans de petits sentiers, adorables, bien ombreux, dans les landes roses de bruyères ou vertes d'ajoncs, se voient des femmes pittoresquement habillées, leurs cheveux cachés sous la coiffe blanche aux grandes ailes. De telle sorte que, à tous moments, j'ai l'impression de retrouver animés certains tableaux que j'ai aimés.

« Je ne désirerais rien en ce moment, si vous étiez ici ; car j'ai le seul regret, — et vous me connaissez assez pour le croire vrai, — d'être privée de votre chère présence ; de ne pas regarder, admirer, penser avec vous, de vous savoir seule là-bas auprès de Simone. Heureusement, avec M. de Bryès, je puis parler de vous à toute heure, sûre d'être toujours comprise dans mon affection pour vous. Laissez-moi, faute de mieux, vous dire encore que je suis à vous avec tout ce que j'ai de meilleure tendresse dans le cœur, et n'oubliez pas, mon Hélène très chérie, que, même de loin, je veux être

« *Votre Odette.* »

Elle avait écrit ces lignes d'un seul jet, tant elles étaient le cri même de son être juvénile.

Oui, c'avait été pour elle une surprise que cette décision subite de sa mère qui, la veille du départ, lui avait annoncé qu'elle l'emmenait, de ce ton bref qui n'admettait aucune question. Pourquoi ce changement de résolution ? Quel en était le vrai mobile ? La crainte de nuire au projet de mariage qui lui était cher en laissant la jeune fille seule à Dinard avec une gouvernante ?...

Personne n'en avait rien su, et Odette ne se l'était pas même demandé. En entendant sa mère lui déclarer ses intentions nouvelles, elle avait tressailli, bouleversée par le grand frisson de joie qui lui montait au cœur. Alors seulement, elle avait compris combien ardemment elle avait souhaité faire ce court voyage.

Quand elle était apparue à la gare, le matin du départ, en compagnie de sa mère, tous avaient eu des exclamations charmées, des mots aimables, des sourires, pour lui souhaiter la bienvenue. Mais elle avait vu seulement l'éclair fugitif allumé dans les yeux de Jean, quand il l'avait aperçue ; comme elle n'avait entendu, dans le bourdonnement des paroles échangées, que la simple petite phrase par laquelle il avait salué son arrivée, cela tout en conservant dans les siennes sa main fluette :

— Est-il possible que vous veniez ? Vous le désiriez beaucoup ? je crois. Alors vous êtes contente ?

— Oh ! oui, bien contente ! avait-elle dit faiblement, retenue par une crainte de trahir le secret de sa mystérieuse allégresse.

Et il avait continué avec cet accent affectueux qui lui paraissait si bon à entendre, à elle, pauvre enfant grandie dans une atmosphère d'indifférence :

— Tout est bien ainsi, alors... A nous maintenant de faire de notre mieux pour que ce voyage ne vous donne pas de désillusions.

(A suivre.)

Les dégâts s'élèveraient à plusieurs millions. Il y a eu six tués, six disparus, 70 blessés grièvement et 150 légèrement.

SUISSE

Bain mortel

M. Edmond Magnin, de Coinsins (Vaud), 20 ans, se baignant aux Aberriaux, près de Nyon, s'est aventuré trop loin dans le Léman, a perdu pied et s'est noyé, en dépit des efforts d'un compagnon pour le sauver.

Electrocuté

Samedi soir, à Etziken (Soleure), en faisant une réparation dans un transformateur, un mécanicien nommé Hofer, père de trois jeunes enfants, a été électrocuté.

Grand incendie à Ste-Croix

Un violent incendie a éclaté à Sainte-Croix, la nuit dernière, à minuit dix. Quatre immeubles appartenant à MM. Bornand, Cherpillod et Justin Ador ont été la proie des flammes. Du mobilier et un certain nombre de pièces de bétail ont pu être mis à l'abri du feu.

Une quinzaine de ménages ont dû quitter les habitations en feu.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION ORDINAIRE DE MAI

Suite de la séance de relevée du 27 mai, après midi

L'assurance-maladie scolaire

La discussion du projet de loi introduisant l'assurance-maladie obligatoire dans les écoles, ainsi que la caisse d'épargne scolaire, est reprise à l'article 9. Rapporteur : M. *Paul Joye*.

L'article 9 statue que la cotisation à payer par les élèves est fixée par la commission cantonale et que le versement d'épargne n'est pas obligatoire. Adopté.

Art. 10. — La commune du domicile assume le payement de la cotisation d'assurance due par les élèves pauvres de ces écoles. Elle bénéficie, en ce cas, des subsides accordés par la Confédération.

M. le *Rapporteur* insiste sur la diminution des frais d'assistance qu'entraînera pour les communes l'institution de l'assurance-maladie des enfants pauvres. Les cotisations de ces enfants seraient payées pour un tiers par la Confédération, pour un tiers par le canton et pour un tiers par les communes. M. *Rosset* propose, dans ce cas, de prévoir également, à la fin de l'article, les subsides de la Confédération. Après un échange de vues entre MM. *Glasson, H. Gutknecht, Léon Genoud, Paul Joye* et *Python*, conseiller d'Etat, l'adjonction est acceptée et l'article voté.

Art. 11. — Les membres du personnel enseignant sont tenus, chacun dans sa classe respective, de percevoir les cotisations hebdomadaires des élèves, d'en faire l'inscription sous les deux rubriques « Assurance » et « Epargne », d'en rendre compte à la commission régionale et de lui signaler tout cas de maladie.

Cet article ne soulève aucune opposition de principe. M. *Python*, commissaire du gouvernement, rappelant que la loi ne dispose pas si les cotisations seront mensuelles ou hebdomadaires, propose la suppression du mot « hebdomadaires ». Accepté.

Art. 12. — En retour de la cotisation d'assurance, la caisse régionale prend à sa charge les frais médicaux et pharmaceutiques des élèves malades.

M. le *Rapporteur* signale que la Confédération ne subventionne, pour les caisses infantiles, que l'assurance des frais médicaux et pharmaceutiques, les enfants ne pouvant recevoir une indemnité de chômage. La question d'une modeste rétribution des percepteurs des cotisations et des administrateurs des caisses régionales pourra être prévue dans la future loi sur les traitement, ajoute M. *le Commissaire du gouvernement*. Adopté.

Art. 13. — La caisse régionale de la mutualité scolaire est alimentée par :

a) Les cotisations ;

b) la subvention cantonale de 15,000 fr. annuellement, soit au moins 50 centimes par élève assuré ;

c) La contribution communale de 50 centimes par élève assuré ;

d) Le subside fédéral, déduction faite de la part revenant au fonds cantonal de réserve ;

e) Les souscriptions et dons éventuels.

MM. *Joye*, rapporteur, et *Python*, commissaire du gouvernement, donnent des éclaircissements, à la demande de MM. *Rosset, Torche* et *Glasson*. Le nombre des écoliers fribourgeois est de 27,000, ce qui donnerait une contribution globale de 13,500 fr. pour les communes dès le jour où tous les enfants en âge de scolarité seraient assurés ; mais, la première année, le nombre des mutualistes ne dépassera guère 5000 à 6000. Néanmoins, la subvention cantonale sera tout de suite de 15,000 fr., et ce qui restera de cette subvention, après le subside de 50 centimes par élève assuré, ira au fonds de réserve cantonal. *La Confédération fournit une double subvention* : l'une qui va directement aux communes et qui est prévue à l'article 10 ; l'autre, constituée par le subside de 3 fr. 50 par assuré, est destiné pour une part aux caisses régionales, et, pour l'autre, au fonds de réserve cantonal.

Art. 14. — Les prestations des caisses régionales sont garanties par le fonds cantonal de réserve, dont le capital maximum est fixé par le Conseil d'Etat.

M. le *Rapporteur* montre que le capital de réserve peut être moins important du fait que la limite d'âge des mutualistes est 14 ans. M. *Léon Genoud* voudrait qu'on prévoie l'établissement de maisons de convalescence pour enfants. M. *Joye*, rapporteur, répond que, le fonds de réserve une fois constitué, il faudra songer à un fonds de prophylaxie, prévu d'ailleurs à l'article 15. Adopté.

Art. 15. — Le fonds cantonal de réserve est constitué par :

a) Le 20 % du subside fédéral ;

b) Le solde non réparti de la subvention cantonale ;

c) Les dons et legs.

Lorsque le fonds de réserve atteint son maximum, les ressources qui l'alimentent peuvent servir à la constitution d'un fonds cantonal de prophylaxie. La commission cantonale disposera des revenus de ce fonds.

M. le *Rapporteur* pense qu'un fonds de réserve de 120,000 fr. suffira ; il faudrait donc cinq ans pour le constituer, en admettant que nos écoliers soient tous mutualistes. Au bout de cette période, les versements destinés à la réserve pourraient être consacrés au travail de prophylaxie.

M. *Glasson* se demande ce que deviendraient, sous ce régime, les fonds de réserve déjà constitués par les mutualités. Il serait partisan de ne verser au fonds cantonal que le 10 % du subside fédéral.

M. *Torche* cite l'exemple de la mutualité d'Estavayer et propose le 15 %, au lieu du 20 %.

M. le *Rapporteur* rassure les préopinants. Bulle, par exemple, constituera une caisse régionale, qui aura la libre disposition de ses fonds propres. Au vote, la proposition de M. Torche, (15 % au lieu de 20 %) à laquelle M. Glasson se rallie, est acceptée par 26 voix contre 3.

Art. 16. — La Banque de l'Etat est chargée du service financier de la mutualité scolaire et de la gestion des divers fonds de réserve. Elle en dresse les comptes au 30 juin et les présente à la commission cantonale.

Après un échange d'explications entre M. le *Rapporteur*, MM. *Gutknecht* et *Torche*, le Grand Conseil accepte un amendement de ce dernier, remplaçant les mots « gestion des divers fonds *de réserve* » par « *gestion des fonds de réserve* et de prophylaxie ».

Art. 17. — La commission cantonale soumet les comptes à l'approbation du Conseil d'Etat, avec un tableau de l'activité des caisses régionales.

MM. *Torche* et *Blanchard* interviennent pour demander que le Grand Conseil soit tenu au courant tout au moins de la situation des fonds de réserve. M. le *Rapporteur* et M. le *Commissaire du gouvernement* acceptent cette suggestion et le Grand Conseil vote un second alinéa de l'article 17, disant : Le Conseil d'Etat soumet à son tour au Grand Conseil les comptes des fonds de réserve et de prophylaxie.

Art. 18. — La présente loi entre en vigueur le 1er janvier 1920.

Toutefois, un délai de cinq ans est accordé pour l'organisation obligatoire de l'assurance *scolaire dans les régions non encore* pourvues de cette institution.

La caisse régionale a droit aux subsides cantonaux et communaux dès qu'elle est établie avec caractère obligatoire, selon les prescriptions de la présente loi.

M. *Paul Joye*, rapporteur, explique que l'entrée en vigueur de la loi au 1er janvier 1920 ne peut valoir que pour les mutualités existantes. Pour celles à créer, le règlement administratif tranchera.

M. *H. Gutknecht* voudrait un délai plus court. M. *Glasson* croit qu'on devrait imposer l'obligation immédiate pour toutes les communes de plus de 1000 habitants. MM. *Zimmermann* et *Blanchard se prononcent pour un délai de trois* ans, tandis que M. André Benset ne trouve pas excessif le délai de cinq ans.

M. le *Rapporteur*, tout en estimant séduisante la proposition de M. Glasson, la juge imprudente ; il faut éviter les heurts dans ce domaine. M. *Python*, commissaire du gouvernement, se rallie aux trois ans proposés par M. Zimmermann.

Cette proposition est acceptée et le troisième alinéa de l'article 18 renvoyé pour le deuxième débat.

L'article 19 et dernier, statuant sur l'exécution de la loi, est voté sans observation, et le premier débat est ainsi terminé.

(A suivre.)

Personnel fédéral

On nous communique le texte suivant de la résolution votée samedi par l'Union du personnel fédéral.

« L'assemblée du personnel fédéral et des entreprises de transport, du 31 mai, à Fribourg, forte de 250 membres, approuve le postulat présenté par l'Union fédérative au Conseil fédéral, le 24 avril 1919, suivant lequel, d'accord sur les revendications présentées par l'Union syndicale suisse, le personnel des entreprises de transport réclame également l'introduction de la semaine de 48 heures dès le 1er juillet de cette année et exprime sa ferme volonté d'engager toutes ses forces pour la réussite de cette réforme sociale d'actualité. »

M. de Max dans « Ésope »

On nous mande :

Le plus grand acteur des temps modernes dans son plus beau rôle, voilà le spectacle qui nous sera offert par l'impressario Bertran, le 9 juin, au théâtre de Fribourg.

M. de Max est un metteur en scène incomparable ; il a su s'entourer d'artistes de tout premier ordre et on verra des costumes expressément reconstitués pour cette pièce. Le spectacle sera complété par le *Dépit amoureux*, joué par M. Brunot, sociétaire de la Comédie française, le plus parfait comique de la Maison de Molière. Voir l'affiche du jour pour la distribution.

Bénédiction de bannière

Mercredi, 4 juin, à 8 h. ¼ du soir, une manifestation solennelle de dévotion au Sacré-Cœur aura lieu à la collégiale de Saint-Nicolas, à l'occasion de la bénédiction de la bannière du Sacré-Cœur tout récemment sortie de l'atelier de broderie des Sœurs Franciscaines à Fribourg, *et due à la générosité des catholiques du canton.* Le dessin en a été exécuté par un artiste fribourgeois, M. Henri Broillet.

L'allocution de circonstance sera prononcée par Mgr Esseiva, Rme Prévôt de la collégiale de Saint-Nicolas.

Il y aura ensuite salut du Très Saint Sacrement. La cérémonie se terminera par le chant du cantique *Fribourg au Sacré Cœur*, exécuté par toute l'assistance.

Le chœur mixte de Saint-Nicolas a bien voulu assurer son précieux concours à la cérémonie.

La nouvelle bannière sera exposée dans l'église à partir de 2 heures ; elle sera portée pour la première fois à la procession de la Fête-Dieu, comme un éloquent hommage de la piété des Fribourgeois envers le Cœur adorable de notre divin Sauveur.

Une famille éprouvée

Une honnête famille de Courtepin, dont le père a été enlevé par la grippe, laissant la mère seule avec sept petits enfants, vient d'être encore éprouvée par un accident. L'un des enfants s'est fait une grave fracture à une jambe, en sautant d'un char.

De nouveaux enfants belges

Samedi soir sont arrivés à Fribourg, pour y faire un séjour et s'y remonter physiquement, quatre-vingts fillettes belges, dont la pauvre mine dit assez les privations endurées pendant la guerre. Reçues par le comité de secours aux Belges, ces enfants ont été conduites au Petit-Rome.

D'autres convois sont encore attendus.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Dons reçus :

Anonyme, Marsens, 1 fr. — M. Bullard, instituteur, Givisiez, 2 fr. — M. Antoine Chollet, Bulle, 2 fr. — M. Delamadeleine, Murist, 3 fr. — M. L. Jacquier, Romont, 2 fr. — M. Lucien Juat, Romont, 3 fr. — M. Martin Menoud, Vuisternens, 3 fr. — M. Félicien Menoud, La Joux, 3 fr. — M. François Privet, Sorens, 1 fr. 20. — M. P. Zbinden, Tavel, 3 fr. — Mlle Lydie Berset, Villarsiviriaux, 1 fr. 50. — Mme veuve Catherine Castella, Sommentier, 3 fr. — Mme Julie Demierre, Montet, 2 fr. — M. Henri Panchaud, Montet, 1 fr. — Mme Marie Berset, Romanens, 1 fr. — Mlle Chavaillaz, Fribourg, 2 fr. — Mlle Lucie Conus, Le Saulgy, 2 fr. — M. O. Corboz, Marsens, 2 fr. — M. le curé Maitrier, 1 fr. — Mlle Lucie Plancherel, Bussy, 1 fr. — Mme V. Vial, Villariaz, 1 fr. — M. Gaspard Wæber, Courtepin, 3 fr. — M. André Ducrot, Cousset, 2 fr. — Mlle Anna Mæder, Salvagny, 3 fr. — Mlle Sylvie Maillard, Romont, 2 fr. — M. Wicht, instituteur, Noréaz, 2 fr. — M. Isidore Cuennet, Nierlet, 2 fr. — Mme Darx, Estavayer, 2 fr. — M. Léon Gremaud, Riaz, 2 fr. — Famille veuve Gurtner, Alterswil, 2 fr. — Mlles Georgette Herren et Marguerite Perriard, Meyriez, 1 fr. 50. — Mme veuve Marie Riedo, Planfayon, 1 fr. 50.

Les dons peuvent être adressés sans frais par chèque postal IIa 226.

Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture

A l'occasion de la réunion de la Fédération, jeudi, à Morat, il sera organisé, après l'assemblée, une visite du domaine de Bellechasse.

La distribution des récompenses aux lauréats du concours de cultures de 1918 aura lieu à l'occasion de cette assemblée.

Le bétail pour la France

La commission d'achat de bétail pour la France a commencé à Fribourg, Payerne et Bulle ses opérations pour l'acquisition de 5000 têtes. Elle en a acheté déjà un grand nombre ; mais le manque de wagons pour l'expédition cause des ennuis sérieux.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Gym. Hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. ½, leçon de gymnastique à la halle des Grand'-Places.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 2 juin

BAROMÈTRE

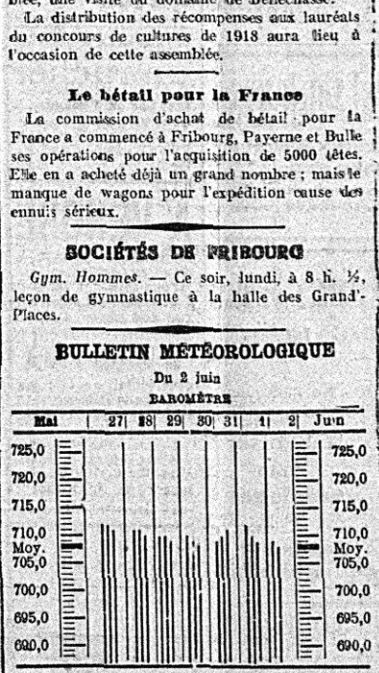

THERMOMÈTRE C.

Mai	27	28	29	30	31	1	2	Juin
7 h. m.	13	11	7	10	12	13	14	7 h. m.
11 h. m.	19	18	17	19	20	21	21	11 h. m.
7 h. s.	18	17	17		15	18		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 2 juin, midi.

Ciel variable ; temps chaud ; pluies d'orage.

Le café Hag, café en grains sans caféine, même pris en fortes doses, n'agit ni sur le cœur, ni sur les muscles, pas plus que sur l'état général d'une personne ou sur son sommeil.
Prof. Dr K. B. L.

Dernière Heure

Le Vorarlberg devant le conseil des Quatre

Milan, 2 juin.

(B.) — On mande de Paris au *Secolo* que le Conseil des Quatre a déclaré nul le plébiscite du Vorarlberg au sujet de l'union de ce pays à la Suisse.

La république rhénane

Mayence, 2 juin.

(Havas.) — La république rhénane a été proclamée hier, 1er juin, dans les différentes villes rhénanes. La population semble accueillir avec satisfaction l'événement. On espère qu'il va mettre fin à l'incertitude pénible régnant actuellement et régler la situation de la province rhénane vis-à-vis des Alliés et de l'Allemagne.

Le gouvernement, présidé par le Dr Dorden, s'est installé provisoirement à Wiesbaden. Il a adressé un message aux différents gouvernements et à la conférence de la paix.

Grève à Mannheim

Mannheim, 2 juin.

(Wolff.) — Les ouvriers des usines électriques *et à gaz sont entrés en grève pour des raisons* de salaires. La ville est privée de lumière. Les tramways ne circulent pas et les fabriques chôment. Les théâtres sont fermés. Les journaux ne peuvent pas paraître.

La constitution allemande

Berlin, 2 juin.

Suivant *le Berliner Tageblatt*, la commission de la constitution, siégeant depuis quelques jours à Berlin a avancé à tel point ses travaux que la discussion en première lecture est près d'être terminée.

Entre Autrichiens et Yougoslaves

Klagenfurt, 2 juin.

(Officiel.) — Le 1er juin, à 5 heures du matin, l'ennemi *a ouvert un feu subit d'artillerie sur* le pont Anna. Une attaque ennemie a été repoussée au nord d'Ettendorf, entre la route de Saint-Paul et les hauteurs de la frontière, plus à l'est.

Au sud de Saint-Nicolas, sur la Drave, des détachements ennemis de renfort ont été refoulés sur la rive sud.

Klagenfurt, 2 juin.

(Officiel.) — Communiqué du 1er juin à minuit :

Situation sans changement. Le commandement ennemi a accepté d'entamer des pourparlers. Toutefois, les hostilités ne seront arrêtées qu'après l'achèvement des négociations.

Nos négociateurs sont partis hier après midi pour Krainbourg. Les conditions ne sont pas encore connues.

En Tchéco-Slovaquie

Pressbourg, 2 juin.

(B. C. V.) — Le bureau de presse tchéco-slovaque annonce que le général français Mitterhausen est arrivé vendredi avec son état-major pour prendre le commandement des troupes tchèques en Tchéco-Slovaquie.

Hongrois contre Tchèques

Vienne, 2 juin.

(B. C. V.) — Le *Neuer Tag* annonce que les Tchèques ont dû évacuer Pressbourg, devant la supériorité numérique de l'armée rouge.

Le sort des provinces baltiques

Berlin, 2 juin.

(Wolff.) — Suivant une communication de la commission allemande d'armistice, les Alliés ont remis, le 30 mai, à Spa, une nouvelle note concernant les troupes allemandes en Lettonie *et en Livonie, contenant les exigences suivantes :*

Les forces combattantes allemandes dans les provinces baltes doivent être maintenues. Une ligne est fixée jusqu'à laquelle les troupes allemandes peuvent être retirées.

Le général von der Goltz peut être maintenu dans son commandement aux conditions ci-après :

Le général recevra du côté allemand les instructions nécessaires en vue de la formation d'un gouvernement de coalition, dans lequel tous les partis lettons seront représentés suivant leur importance.

Les armes devront être rendues aux troupes lettones.

La mobilisation des forces combattantes lettones devra s'effectuer sans obstacle, et une liberté complète devra être assurée au nouveau gouvernemen tletton dans l'exécution de ses fonctions.

Un délai de 15 jours à partir du 1er juin a été fixé pour l'acceptation de ces conditions.

Les élections espagnoles

Barcelone, 2 juin.

(Havas.) — Les élections ont donné une majorité au parti régionaliste qui a obtenu environ 30,000 voix. Il aura 5 députés, parmi lesquels M. Cambo, chef de parti.

Barcelone, 2 juin.

(Havas.) — Deux radicaux sont élus. Les résultats de la province sont favorables aux régionalistes. Cinq républicains ont été également élus.

Bilbao, 2 juin.

(Havas.) — Des bagarres se sont produites. Il y a quatre blessés grièvement par des coups de feu.

Entre universitaires

Paris, 2 juin.

(Havas.) — Au mois de mai 1917, un comité composé de hautes personnalités universitaires zuricoises, présidé par M. Paul Seippel, avait invité MM. Etienne Lamy, Imbart de la Tour et Henri Robert à se rendre à Zurich, afin d'entrer ainsi en contact plus étroit avec les hautes sphères intellectuelles suisses. Les académiciens et M. Robert participèrent à plusieurs réceptions organisées en leur honneur et visitèrent plusieurs autres centres universitaires suisses, où ils furent l'objet de la sympathie générale qui, dans leurs personnes, s'adressait aussi bien à la France, au milieu des cruelles épreuves qu'elle avait à traverser.

Désireux de reconnaître la cordialité si grande d'un pareil accueil et de témoigner son admiration et sa reconnaissance aux professeurs et publicistes suisses qui n'ont cessé pendant cinq ans de soutenir la France par la plume et la parole avec un courage souvent méritoire, un comité, comprenant de nombreux académiciens, vient d'inviter quinze universitaires suisses et trois représentants de grands journaux de ce pays à se rendre à Paris, du 7 au 14 juin.

La question du Rhône

Grenoble, 2 juin.

(Havas.) — Le congrès pour l'aménagement du Rhône s'est ouvert hier matin, dimanche. M. Perrier, député, a été élu président. Il a proposé un sujet de délibération attirant l'attention des pouvoirs publics sur l'importance, pour la France, d'une voie navigable du Rhône au Rhin, par la Saône, ainsi que d'une voie navigable entre Seyssel et la frontière suisse. Il serait nécessaire que la Suisse régularisât et augmentât le débit du lac Léman.

Désordres au Pérou

Lima, 2 juin.

(Havas.) — Après quatre jours d'incidents graves, d'incendies et de vols, le calme est rétabli. Il y a de nombreux morts et blessés. La garde urbaine assure l'ordre pendant le jour, et la police pendant la nuit.

Il est prouvé maintenant que le mouvement a été l'œuvre d'éléments étrangers infiltrés dans la classe ouvrière.

Une fête tragique

Valence-sur-Rhône, 2 juin.

(Havas.) — *Au cours d'une représentation cinématographique* donnée dimanche dans la salle de Sainte-Madeleine, en l'honneur de la fête de Jeanne d'Arc, la cabine de l'opérateur ayant pris feu, les 4000 spectateurs se sont précipités dans un affolement indescriptible vers les issues. Des enfants et des jeunes filles ont été renversés et piétinés.

Le chiffre des morts connu à 8 heures du soir est de 80, dont 58 enfants, 21 femmes et 1 homme, qui tous ont succombé à l'asphyxie.

Il y a plus d'une centaine de blessés atteints très légèrement.

L'Internationale

Amsterdam, 2 juin.

(Wolff.) — D'après le *Telegraaf*, le secrétariat international ouvrier a adressé des circulaires aux syndicats des ouvriers révolutionnaires de tous les pays, par lesquelles ceux-ci *sont invités à assister à une conférence syndi*caliste internationale qui aura lieu à Amsterdam, du 5 au 10 août. Cette conférence traitera, notamment, des sujets suivants :

La lutte pour la reprise de l'industrie et des propriétés foncières ; l'internationalisme, le militarisme et les conseils des ouvriers et soldats.

Grève à Paris

Paris, 2 juin.

(Havas.) — Les ouvriers et ouvrières sur métaux de la région parisienne ont décidé de faire grève à partir du 2 juin, à la suite de l'échec des pourparlers avec les syndicats patronaux, relativement à l'application de la journée de 8 h.

Calendrier

Mardi 3 juin

Sainte CLOTILDE, reine

Sainte Clotilde, ayant épousé Clovis, contribua beaucoup à sa conversion. Après la mort de son époux, elle se retira dans une abbaye de Tours, où elle mourut, en 545.

Sommaire des Revues

L'Image de la vie moderne édité par Sadag, à Genève, publie dans son numéro 229 du 15 mai de nombreuses photographies fort intéressantes. *En première page : Restons-nous* en arrière ? (un curieux document de l'effort de l'Allemagne pour reconquérir le marché européen). Plus loin, Genève, siège de la *Ligue des* nations (avec 6 photos) ; la *villa Prangins* (3 superbes vues) ; l'exposition Degas le 1er mai, à Genève ; l'*Image-Film*, etc. La publication se termine par un intéressant article du docteur Kraft sur les Maisons humides et une caricature de Marendaz. L'*Image* annonce qu'elle publiera dès son prochain numéro, en double page (44 × 26 cm.), une série de 10 photos des Alpes prises en avion. La série commencera avec le massif du Cervin et continuera avec la vallée du Rhône, les Dents du Midi et de Morcles, le Mont-Rose, etc. Ces numéros feront la joie des admirateurs de la montagne.

L'*Image* est en vente dans tous les kiosques au prix de 30 centimes. L'*Image* annonce que tous ses abonnés sont assurés contre les accidents par la Winterthour.

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Hôtel Roseg, Pontresina
RÉOUVERTURE LE 15 JUIN.
Maison de 1er ordre avec tout le confort moderne, 200 chambres à salons, situation splendide, hors du village, vis-à-vis du glacier Roseg, grand jardin et lawn-tennis-courts. Direction : C. Swobod (de l'Hôtel de Rome).

Taffetas chiffon

Crêpe de Chine
Satin élégant
Crêpe Georgette, etc.
Muster umgehend

G. Henneberg
a. Seidenfabrikant
ZURICH

---

†

Monsieur et Madame Livio-Jaqueroud et leurs enfants : Georges, Germaine et Blanche, à Fribourg, ainsi que toutes les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François LIVIO
entrepreneur

leur cher et bien-aimé père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à Tre nona (Tessin), après une courte maladie, à l'âge de 73 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Tremona (Tessin), mardi, 3 juin, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Henri de REYNOLD

sera célébré, mercredi, 4 juin, à 8 ½ heures, à l'église du Collège Saint-Michel.

La famille Fontanaz et leur parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les éprouver si cruellement.

A. Murith

48 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG
Tél. 143

Fleurs Naturelles & Plantes

Occasion Profitez

FIL DE FER

barbelé, pour clôture, à 30 cent. par kg., rabais suivant quantité.

S'adresser à **Léon JOLIDON**, négociant, **Saint-Brais** (Jura bernois). 3726

A VENDRE dans la contrée du Gibloux,

domaines de bon rapport

de la contenance de 6-20 et 45 poses.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Jolion, caissier, à Farvagny.** 3779-700

Chauffage central

Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS — RÉPARATIONS
Soudure autogène
Téléphone 5.77 — Téléphone 5.77

BATEAUX A VAPEUR

Service du dimanche sur le lac de Morat

Morat	dép. 2 h. — soir	5 h. 15 soir
Praz	» 2 h. 15 »	5 h. 35 »
Motier	» 2 h. 20 »	5 h. 30 »
Vallamand	» 2 h. 40 »	—
Faoug	» 3 h. —	—
Faoug	dép. —	4 h. — soir
Vallamand	» —	4 h. 15 »
Motier	» 12 h. —	4 h. 35 »
Praz	» 11 h. 55	4 h. 40 »
Morat	arr. 12 h. 20	5 h. — »

Pour le service de la semaine, prière de consulter les horaires. P 6659 N 3499

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION.

TOURBE

500 wagons de tourbe malaxée première qualité, livrables à partir du 1er juin.

S'adresser Tourbières **Aubert, Grenier et Cie, à Ravois** (Vaud). 3665

A vendre ou à louer

L'établissement des **BAINS de BONN**, d'ancienne renommée, situé à proximité de **la gare de Guin**, est à vendre ou à louer par voie de soumission.

A cet établissement meublé de bains, pourvu de sources ferrugineuse et sulfureuse d'une renommée de plusieurs siècles, est joint un domaine de 13 ½ poses de terrain de très bon rapport et 11 poses de belles forêts. Entrée le 22 février 1920.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Caisse d'épargne et de prêts, à Guin.** 3415

SOMMELIÈRE

connaissant bien le service et, si possible, sachant les 2 langues

est demandée

à l'Hôtel-de-Ville, BROC. 3887

ON DEMANDE

pour petite pension, à Berne

2 jeunes filles

propres et actives, l'une comme fille de cuisine, l'autre comme aide de la femme de chambre.

Offres sous C 5043 Y à **Publicit. S. A., Berne.**

ON DEMANDE

tricoteuse à la machine

parfaitement au courant de son métier, pour travailler au magasin.

Adresser offres sous G 12403 L à Publicitas S. A., **Lausanne.** 3909

ON DEMANDE

une jeune fille

sachant faire la cuisine et aider à servir au café.

S'adresser : **Café de l'Hôtel de Ville, Fribourg.** 3900

Le secret de la réussite

c'est de bien connaître les besoins de la clientèle et de lui fournir de bonnes marchandises.

La maison

‚Mercure'

en appliquant constamment ces principes a donc toujours

pour les voyages et vacances

un riche choix de provisions de bouche des meilleures marques

pour la saison où les fruits frais font défaut

des fruits séchés et des confitures,

pour les jours sans viande

des conserves de poissons et de viande de toutes espèces.

De même,

pour les besoins généraux

tous les autres articles, tels que cafés, thés, chocolats, cacaos, biscuits, bonbons, conserves de légumes et de fruits, etc. toujours des plus fines qualités, dans tous les 137 magasins de vente de la Maison spéciale pour les Cafés

‚Mercure'

Chocolats suisses et Denrées coloniales

A VENDRE

voiture-automobile 14/18 HP neuve, élégante Torpédo, 5 pl.

Fabrication suisse.

Livrable tout de suite avec garanties. 3149

Offres s. P 3048 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

RIAOS

La meilleure Crème pour Chaussures de **A. SUTTER**
Oberhofen (Thurgovie)
Produit suisse

Employés d'hôtels

L'UNION-HELVETIA, rue Thalberg, **Genève**, demande nombreux portiers, sommeliers, garçons d'office et cuisine, casseroliers, laveurs, etc.

Femmes de chambre, filles de salle filles de linge, d'office et de cuisine, cuisinières à café, etc. etc.

S'y adresser avec certificats et timbres pour réponse. 3676

Quel Régal !

Baisse de prix est pour chacun la

Confiture d'abricots Saxon

Demandez la **qualité extra** en seaux de **1, 5 et 10 kg.** et en **bocaux**

portant la marque **DOXA** qui vous garantit une **qualité succulente**

Etude d'avocat

Les soussignés préviennent leur honorable clientèle respective que, dans le but d'activer les affaires qui leur sont confiées, ils ont réuni leurs études dans le bureau de M. Girod, avocat, place de Notre-Dame, à Fribourg.

E. GIROD, avocat, Fribourg.
A. AUDERSET, avocat, Fribourg.

HYGIS

SAVON CRÈME POUDRE

de Clermont et E. Fouet Genève

indispensable pour les **soins de la toilette, donnent** au teint une **fraîcheur** et un **éclat de jeunesse** remarquables. Toute personne soucieuse de conserver sa beauté les emploiera et sera ravie du succès.

EN VENTE PARTOUT

Weissenbourg-les-Bains

Stat. thermale et climatérique — **Oberland bernois** 890 m. s. mer

Sur la ligne Spiez-Simmenthal-Montreux

Recommandée par les **autorités médicales** comme station d'été **la plus favorable pour toutes les maladies des voies respiratoires.**

Vastes forêts de sapins.

Ouvert à partir du 1er mai. — Remis à neuf.

Cigarettes algériennes TRICOLORES

légères, goût français

En vente
DANS TOUS LES MAGASINS DE CIGARES

PÊCHEURS, c'est toujours

avec les mouches artificielles « Bickel » que vous ferez les plus belles pêches.

Les exiger de vos fournisseurs ou les demander chez **Robert GLARDON**, articles de pêche, **Vallorbe** (Vaud).

Aux Chaussures Modernes S. A.

Rue de Romont, 26 — **FRIBOURG** — Téléphone 589

Ne manquez pas de demander notre **catalogue** No 2.

C'est dans votre intérêt.

QUI VENDRAIT OU LOUERAIT

à Fribourg,

une petite villa

Adresser les offres sous P 1,000 N à **Publicitas, Neuchâtel.** 3426

A VENDRE

Paille de froment et litière

(fiat de marais)

bottelée, par wagons complets, marchandise de première qualité. P 32210 L 3538

S'adresser à **J. FORNALLAZ, Yverdon.**

AGENTS EXCLUSIFS

pour chaque pays d'Europe

demandés tout de suite pour la vente de

Machines à écrire américaines

Dispositif pour écrire toutes les langues, y compris l'hébr. Fait 20 copies au carbone. Solidité à toute épreuve. Vente en Amérique : 4000 machines par mois

Ecrire ou télégraphier immédiatement à

Louis BORLOZ, Fribourg (Suisse)

Agent général pr l'Europe de la « YU ESS TYPEWRITER » de New-York.

Téléphone 175. — Télégr. Borloz, Fribourg.

Pour Genève

ON DEMANDE

jeune fille

de toute confiance, auprès de 2 enfants (2 et 5 ans). Suisse ou française. Gages, 50 fr. Certificats exigés.

Ecrire sous M. 3829 X. à Publicitas S. A., **Genève.**

Fille de magasin

de confiance, de 25 à 30 ans,

est demandée

dans une boulangerie ; entrée tout de suite.

S'adresser sous P 1260 B à **Publicit. S. A., Bulle.**

On demande, pour fin juin, une

PERSONNE

active et robuste, connaissant les travaux du ménage. 3826

S'adresser à **Mme FÁVARGER, 9, avenue de la gare.**

ON DEMANDE A ACHETER

un rucher

avec une ou 2 colonies, à livrer sur place.

Adresser offres sous P 1266 B à Publicitas S. A., **Bulle.** 3904

A VENDRE

la maison portant le No 43, rue des Alpes.

Pour traiter, s'adresser à **J. Ducrest**, serrurier, **rue des Alpes, 42.**

ON DEMANDE A LOUER

pour juillet - août : aux environs de **Fribourg**, petit **appartement meublé**, très ensoleillé :

2-3 chambres et cuisine.

Adres. offres, à Publicitas S. A., **Fribourg**, sous P 3800 F. 3905

A VENDRE D'OCCASION

une automobile

(PIC-PIC landau 18-24 HP)

Pour voir la machine et arrêter les conditions, s'adresser sous P 3802 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 3907

A REMETTRE

en Suisse romande

Agence de machines à écrire & Meubles de bureau

Eventuellement, le preneur aurait agence exclusive pour tout ou partie de la Suisse de machines à écrire américaines.

S'adresser sous chiffres P 3710 A à Publicitas S. A., **Fribourg.** 3902

Café Belvédère

Lundi 2 juin

GRAND CONCERT

par la célèbre troupe **LES ALPINISTES**

La petite Bourquin
Tyrolienne diplômée

LES BAYOT-NETT
duettistes militaires

Se recommandent, 3912

La troupe et le tenancier.

VENTE DE FLEURIES

Le soussigné exposera aux enchères publiques, le **jeudi 5 juin 1919**, dès 1 heure après midi, à **Cressier-sur-Morat**, les fleuries en foin de 18 poses. 5 poses de trèfle, 12 poses de graine d'automne et avoine et ¼ pose de colza.

Terme de payement. — Rendez-vous des miseurs à 1 heure au buffet de la gare à **Cressier-sur-Morat.**

Cressier-sur-Morat, le 28 mai 1919. 3873

L'exposant : **Paul Torche.**

MEUBLES

Après inventaire et pour cause de changement de mes entrepôts, à vendre quantité de meubles défraîchis, dépareillés ainsi que des meubles usagés

à des prix très avantageux

Se recommande, P 5594 F 3386

Paul LEIBZIG

Avenue de Pérolles, 4-12, et Route Neuve, 4
FRIBOURG

Docteur B. MULLER

Spécialiste pour maladies des femmes et accouchements

Rue des Alpes, 1

DE RETOUR

AUTO-OCCASION

A VENDRE, pour cause de départ, bonne machine française, Torpédo 4 à 6 places, 16 P. S. 85×130, alés. et course avec 5 pneus neufs. Prix : Fr. 7500 francs.

Offres sous Y 5028 Y à **Publicitas S. A., Berne.** 3898

Bains de Schwefelberg (Berne)

Altitude 1400 mèt. Région du Gantrisch

Lieu de cures d'air incomparable (particulièrement recommandé contre la nervosité) au milieu de grandes forêts de sapins. Sources sulfureuses renommées. Service d'automobile-poste depuis Fribourg. Médecin de cure. Lumière électrique. Pension depuis Fr. 8.10.

3895 — Direction : **F. Lüthi.**

La vente de bétail et fleuries

annoncée pour le mardi 3 juin, **au nom de Henri SAVIO, à Rue** 3899

n'aura pas lieu

Vente de bétail, chédail et fleuries

Le soussigné exposera aux enchères publiques, **le mercredi, 4 juin**, devant son domicile, **à Farvagny-le-Petit, dès 9 h. du matin :** 1 jument de 7 ½ ans de toute confiance, 1 pouliche de 14 mois, primée, 1 bœuf d'attelage de 2 ½ ans, 7 vaches portantes pour l'automne, 4 génisses de 1 à 2 ans, 6 vachettes de 2 à 7 mois, 1 truie portante, 2 porcs de 7 mois ;

Dès 1 heure de l'après-midi, le chédail : 3 chars à pont complets à 1 et 2 chevaux, 1 char de marché avec cadre, patent, 1 caisse à purin, 1 faucheuse, avec peigne à regain, 1 faneuse, 1 charrue Ott, herses, buttoir, 6 colliers de chevaux, 4 pour le travail et 2 pour la voiture, 3 colliers de vaches, outils agricoles, 1 alambic, 1 baratte à beurre pour la montagne, contenance 40 à 50 litres, 1 vélo, 1 machine à coudre et beaucoup d'articles trop long à détailler.

De plus, vendredi, 6 juin, on vendra, dès 1 heure du jour, les fleuries d'environ 30 poses de terrain de 1re qualité en foin et regain, 3 poses de froment, 3 poses de pommes de terre, trèfle, avoine, 1 lot de pois.

Le bétail est primé, et le chédail neuf ou à l'état neuf.

Terme de payement.

L'exposant : **Léon ROLLE.**

A louer, dès le 1er juillet 1919

en face de la gare

GRANDS LOCAUX

secs, bien éclairés

pouvant servir d'ateliers ou de dépôts. Eau, lumière et force électrique. Entrée indépendante.

S'adresser à **M. Ferd. Claraz, rue de Romont, 35.** 3872

LAVEY-LES-BAINS

Station de St-Maurice (Ligne du Simplon)

Station Sulfuro-Saline

Eau sulfureuse hyperthermale 49°
Eaux-Mères. — Bains de Sable

RHUMATISMES

Grand parc ombragé. Orchestre. Autobus.

Médecin : Dr Laurent Petitpierre

Demandez le prospectus au directeur :
M. Henri DÉNÉRÉAZ

Appareils photographiques

LE PLUS GRAND CHOIX
NOUVEAUX PRIX
Demandez le catalogue **gratuit** chez 3542

SCHNELL, place St-François, Lausanne.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sylvana

„L'eau de table parfaite"

Concessionnaire : **Jean MEYER**, 18, rue de l'Industrie, **Pérolles, FRIBOURG.** Tél. 1.73.